

INTER

lude,



Ludothèque

## Règlement intérieur de la ludothèque Interlude pour les assistantes maternelles

### **Conditions d'accès à l'accueil assistante maternelle de la ludothèque Interlude Bastide :**

Toute assistante maternelle qui souhaite bénéficier du service de la ludothèque doit remplir la fiche d'inscription et s'acquitter du montant de la cotisation annuelle si elle est domiciliée hors Bordeaux. L'adhésion est valable un an et renouvelable à sa date anniversaire. Son montant est fixé par l'assemblée générale de l'année précédente.

**Les poussettes, les trottinettes et les rollers ne sont pas autorisés dans la ludothèque. Le 1<sup>er</sup> étage n'est pas accessible aux enfants de moins de 7 ans, même accompagnés.**

La ludothèque n'étant pas une structure de garde, **les enfants restent sous la responsabilité des assistantes maternelles**. Les utilisateurs sont responsables de l'usage qu'ils font des jeux et jouet au sein de la ludothèque. Pour leur sécurité, les adultes accompagnateurs doivent veiller à la conformité du jeu ou jouet avec l'âge de l'enfant (par exemple jeux interdits aux moins de 36 mois). L'association Interlude n'est pas responsable en cas d'incidents ou d'accidents dans les locaux ou à proximité de la ludothèque, ainsi qu'en cas de pertes, détériorations ou vols des effets personnels des usagés.

### **Règles de vie à la ludothèque lors de l'accueil jeu sur place :**

Les assistantes maternelles peuvent venir avec les enfants qu'elles ont en garde lors du créneau horaire qui leur est réservé.

Lors de cet accueil elles s'engagent à :

- à accompagner le jeu des enfants qu'elles ont en garde
- respecter le rangement des jeux et jouets et de les remettre en place après utilisation
- ne pas utiliser les jeux et jouets du service de prêt pour le jeu sur place,
- respecter des règles élémentaires d'hygiène : ne pas manger ou boire dans les espaces de jeux, ne pas langer les enfants dans la salle de jeux, veiller à la propreté des enfants pour le confort de tous (expl. nez qui coule, couche sale, ...).

**Le non-respect de ces règles de vie peut entraîner l'exclusion provisoire ou définitive de l'accueil.**

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement intérieur dont un exemplaire m'est remis et je m'engage à le respecter.

Date, nom et prénom du signataire :